Solidarité

APCLD

L'association au service des personnes malades et handicapées de La Poste et de France Télécom

1933 2003

Historique

70 ans déjà !

Témoignages

Pierre Naudin
Odette Belleselve
Pierrot Delorme
Françoise Perreau-Chapalain
Marie-Jo Rousseau

70 ans de solidarité

45/47 Avenue Laplace 94117 ARCUEIL CEDEX TÉL 01 49 12 08 30 FAX 01 49 12 93 46
L'APCLD SUR INTERNET http://perso.wanadoo.fr/apcld/ e-mail : apcld@wanadoo.fr

Le combat d'une vie

Pierre Naudin

Grande figure de l'APCLD, Pierre Naudin fut, de 1947 à 1982, le défenseur acharné des personnes malades et handicapées, un médiateur avisé dans les relations avec le ministère et un Président reconnu.

Claude Vidal et Alain Le Corre l'ont rencontré afin d'évoquer avec lui ces longues années d'APCLD.

Solidarité Magazine :
Quel regard posez-vous sur votre impressionnant parcours ?

Pierre Naudin : *"Au départ, l'APCLD c'était Villiers sur Marne et Montfaucon.*

Après la guerre, on installa une antenne à Paris. Les ressources provenaient exclusivement des cotisations. Il n'y avait pas encore de subvention et la revue était financée par la publicité.

Pour recruter des bénévoles, nous établissions des contacts avec les bureaux de poste et faisions appel aux anciens malades motivés.

Initialement, le travail de l'APCLD au siège était entièrement réalisé par des bénévoles. Il n'y avait pas de mise à disposition. Puis, progressivement cela a changé, et des mises à disposition partielle puis à temps complet ont été accordées. Puis ce fut la mise en place progressive des premiers correspondants régionaux, pour atteindre le nombre de dix entièrement bénévoles.

Parallèlement nous avons œuvré pour que les PTT créent un poste de médecin du travail.

Solidarité Magazine :
Quels étaient les rapports avec l'administration ?

Pierre Naudin : *"Difficiles, peu fréquents et pas institutionnalisés. Il faut savoir qu'à l'époque il n'y avait qu'une seule assistante sociale pour Paris".*

Solidarité Magazine :
Parlez-nous du concours du bureau de poste le plus coquet.

Pierre Naudin : *"C'est une vieille histoire. La Poste avait lancé ce concours alors qu'il existait nombre de bureaux dans un état lamentable. C'est pourquoi l'APCLD a lancé parallèlement le concours du bureau de poste le plus insalubre, la tuberculose faisant encore malheureusement des ravages".*

Solidarité Magazine :
Quels sont votre meilleur et votre plus mauvais souvenir ?

Pierre Naudin : *"Mes meilleurs souvenirs sont des expériences d'aide aux malades réussies, lorsque les gens s'en sortent, comme le jeune Gabriel REMY.*

Mon plus mauvais souvenir, c'est en 1970, au départ de Mme ROYER, quand l'association a failli disparaître.

Je n'ai qu'un seul regret, celui d'être parti trop tôt de l'association".

Solidarité Magazine :
Que pensez-vous de l'évolution de l'APCLD aujourd'hui ?

Pierre Naudin : *"L'évolution est bonne. Il faut continuer, aller de l'avant, avec peut-être pour objectif les 80 ans de la structure".*

suite page 3 de couv.

Solidarité

70 ans déjà !

Que de chemin parcouru !

70 ans que l'APCLD œuvre au service des personnes malades et handicapées de LA POSTE et de FRANCE TÉLÉCOM.
Que de chemin parcouru !

De la détermination farouche de nos pionnières et pionniers, à une époque où la sécurité sociale n'existe pas, à la définition de nouvelles formes d'action sociale dans le cadre d'un partenariat avec **LA POSTE** et **FRANCE TÉLÉCOM**, il a fallu agir sans relâche en faveur des malades, organiser le siège social, constituer, mobiliser et former un réseau de bénévoles. Plus récemment, l'évolution des règles de gestion, nous a conduits à adapter le fonctionnement de l'**APCLD** dans le sens d'une grande efficacité des actions, des investissements et du potentiel humain.
La dernière pierre de cet édifice, c'est aujourd'hui l'installation d'un réseau de coordonnateurs régionaux, animateurs d'équipes, représentants du siège sur le terrain et initiateurs de partenariats.

C'est donc avec émotion et fierté que je m'associe à ce parcours et que je rends hommage ici à tous ceux qui, par leur générosité, leur dévouement, leur énergie, ont contribué à faire de l'**APCLD** une structure performante pour remplir sa mission mais aussi un interlocuteur doté de grandes qualités d'écoute.

L'assemblée générale de Fréjus a constitué le cadre de la commémoration de ce 70ème anniversaire. L'occasion pour un certain nombre de personnalités emblématiques de s'exprimer sur leur vécu au sein de l'association et leur contribution à son cheminement. Ces interventions sont reprises dans les pages suivantes.

Le Président
Claude VIDAL

L'APCLD a 70 ans

Notre histoire

relatée par Alain Le Corre, Président d'honneur

Retracer l'histoire de l'APCLD, n'est pas chose facile compte tenu de la densité des actions entreprises et de la variété des situations rencontrées ;

Résumer cette histoire à un certain nombre d'actions estimées significatives par certains, peut sembler réducteur, voire d'un intérêt mineur pour d'autres, c'est le risque de tout choix. Je l'assume.

Citer un certain nombre de noms, de personnalités marquantes de l'association, ce n'est pas non plus oublier toutes celles et tous ceux qui de manière plus anonyme, ont néanmoins sur le terrain, comme au niveau du siège, mis en œuvre notre mission de solidarité.

Nous ne les oublions donc pas, car sans eux l'APCLD n'aurait pas atteint l'âge de 70 ans.

"Histoire d'un combat pour les malades"

1933 - Sanatorium de Villiers-sur-Marne (Aisne) - 1er siège social de l'APCLD.

Déjà 70 ans et pourtant cette période est encore proche mais quel chemin parcouru dans l'aide sociale et humaine à destination des personnels des **PTT**, puis de ceux de **LA POSTE** et de **FRANCE TÉLÉCOM**.

Les pionniers : le combat contre la tuberculose

Le 8 mars 1933 à 16 h 30, est créé au sanatorium de la "Renaissance Sanitaire" à Villiers sur Marne (Aisne) l'Association du personnel des Postes, Téléphones, Télégraphes, en congé de longue durée (ou **APCLD** des **PTT**). Le siège social est fixé à Villiers.
La même année, une section de la toute nouvelle association est créée au sanatorium féminin de Montfaucon (Lot)

Qui sont les créateurs ?

Des agents des **PTT**, malades atteints par la tuberculose et regroupés dans le sanatorium de Villiers.
A l'initiative surtout d'Albert Viarrouge, 1er Président et avec le soutien du docteur André Bocquet co-fondateur (tous deux atteints aussi par la tuberculose)

Pourquoi ont-ils créé l'APCLD ?

Le contexte de l'époque est particulièrement difficile :

- 1933, la tuberculose, maladie contagieuse, fait partout des ravages ; le bacille de Koch est l'un des fléaux les plus redoutés.
- La condition du tuberculeux est terrible : il est considéré comme "un pestiféré, retranché du monde des vivants". Il en est exclu.
- En 1933, le nombre de malades reconnus atteints de tuberculose dans les **PTT** et éloignés du service s'élève à environ 6 000 personnes, soit un pourcentage de 3,5 % pour un effectif de 169 000. Parmi ces malades, 2 000 postiers environ sont alors en C.L.D. (congés créés par la loi de finances du

Membres Fondateurs

au sanatorium masculin de Villiers sur Marne

Assis : André Caillebotte, André Cherbonnier, Irènée Durand, Daniel Hedoux. Debout : Marcel Virtogeux, Arthur Haustraete, Albert Viarrouge, Maurice Marchand, Alphonse Levray.

au sanatorium feminin de Montfaucon (Lot)

- Julie Bernard
- Elise Bonneau-Grenat
- Marie-louise Gredat
- Madeleine Boisseau
- Anna Fourcadier
- Louise Morlet

30 juin 1923 qui a également instauré le budget annexe des **PTT**), mais seuls 10 % d'entre eux disposent de ressources suffisantes pour bénéficier de soins en maisons de cure ou sanatorium. 80 % des malades mouraient pendant le C.L.D. Il n'y avait pas de traitements efficaces, seuls existaient le repos, la cure et surtout l'isolement par peur de la contagion.

- Dans le début des années 30, il faut savoir ou se rappeler que la sécurité sociale n'existait pas. Certes, il existait une Fédération des Sociétés Postales de Mutualité qui, a rendu de grands services en participant à la création des sanatoriums de Montfaucon et de Villiers, a apporté aux collègues malades une aide morale importante et a permis de développer un excellent esprit d'entraide, mais dont les moyens étaient limités, contrepartie des faibles cotisations demandées aux adhérents.
- Quant au service social des **PTT**, créé en 1931, malgré de bonnes intentions il disposait de moyens humains et surtout financiers très limités. Les démarches dites administratives, que nous connaissons bien maintenant, même si les réponses données ne sont pas toujours à la hauteur de nos espérances, ne pouvaient se faire qu'exceptionnellement. Selon Pierre Naudin ancien Président de l'**APCLD**, "les portes de l'Administration Centrale et des directions s'entrebâillaient à peine et pas toujours avec un bon résultat."
- C'est dans cet environnement, pour apporter leur modeste contribution à la lutte contre la progression de la tuberculose, pour défendre leurs intérêts, pour améliorer leur environnement social que les fondateurs (dont les noms apparaissent dans les statuts de l'**APCLD**), en se regroupant dans un étroit sentiment de solidarité agissante ont voulu une association "qui soit le fer de lance destiné à vaincre la solitude, l'isolement, la maladie, la mort mais aussi la sottise, la défiance et le mépris des autres".
- Un écrit de 1933, émanant de la Présidente de la section de Montfaucon, Julie Bernard, précise bien ces valeurs exemplaires qui motivaient les pionniers de l'**APCLD** : "**L'APCLD** des **PTT** apportera le réconfort aux collègues malheureux, aidera l'ancien malade à reprendre sa place et toujours répondant à l'appel de l'un de nous concrétisera cette pensée : **"le cœur de tous pour un"**. Puissent nos collègues, comprendre "qu'il faut s'unir pour revivre".

Premières activités de l'association

A l'examen, elles peuvent paraître modestes, mais toutes les bases de nos activités actuelles sont déjà établies.

- Les premières réunions des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales se font toutes à Villiers ; elles ne regroupaient pratiquement que les malades du sanatorium.
- Les premières actions concernent le développement de liens de camaraderie, le maintien de contacts entre les malades et anciens malades, mais très vite la volonté de résoudre certaines revendications apparait : l'**APCLD** essaie déjà de sensibiliser l'Administration sur les conditions de travail souvent déplorables constatées : "**Ce sont** des bureaux malsains, mal aérés, de longues vacations nocturnes, la manipulation intense de sacs postaux très rarement désinfectés, le travail dans les égouts pour la réparation des câbles télé-phoniques **et non** la fatalité qui sont la cause que plusieurs milliers de postiers sont tuberculeux".

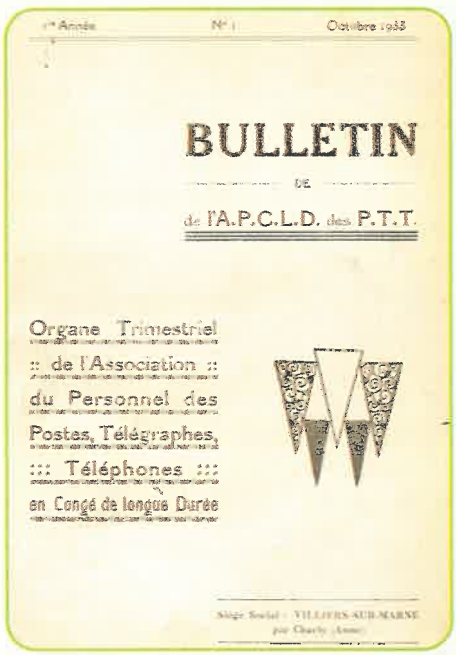

1re Année — N° 1 — Octobre 1933

BULLETIN

DE

de l'A.P.C.L.D. des P.T.T.

Organe Trimestriel

:: de l'Association ::

du Personnel des

Postes, Télégraphes,

::: Téléphones :::

en Congé de longue Durée

Siège Social : VILLIERS-SUR-MARNE
par Charly (Aisne)

Ce sont :

- L'établissement d'un rapport sur la création d'un télégramme de luxe, avec surtaxe au profit des malades ; cette proposition sera repoussée par le Conseil supérieur des **PTT**.
- La demande de création, par voie législative, d'une caisse de solidarité qui n'aboutira pas non plus mais que l'**APCLD** concrétisera par la suite, d'une autre manière, en réalisant le Comité d'Aide aux Grands Malades (CAGM).
- La création d'un bulletin de liaison, prédécesseur de notre revue actuelle. Le 1er bulletin date d'octobre 1933 ; il devient trimestriel dès 1934 et est tiré à 3 000 exemplaires. Il est considéré, dès le départ comme le lien moral unissant tous les camarades dispersés dans toute la France.

Les rubriques actuelles sont quasiment déjà présentes :

➡ Chroniques médicales,

➡ Informations sur la vie des deux premières sections de l'association,

➡ Informations administratives,

➡ Présentation d'autres associations similaires dans d'autres administrations (ex l'ACLD de l'enseignement).

➡ Appel à la générosité des collègues : l'**APCLD** demande carrément 3 francs par mois à chaque "camarade" en activité (cela représentait à l'époque le prix d'un paquet de cigarettes). A noter la cotisation annuelle d'un membre actif fixée à 12 francs.

➡ Publication des réponses de l'Administration à des questions posées ; les réponses sont déjà "très précises". Un exemple de question posée : un agent réintégré après un congé de longue durée a-t-il droit à son congé d'affaires normal de 21 jours ? La réponse intégrale est la suivante : "Affirmatif, à condition toutefois que les exigences du service le permettent...".

➡ Le premier bilan financier de l'**APCLD** pour l'année 1933, établi dès janvier 1934, et dont les composantes sont modestes :

Recettes	**1651,00 F**
Dépenses	**849,35 F**
Solde créditeur	**801,65 F**

➡ La première annonce en janvier 1934 du nombre d'adhérents, soit 305, malgré les difficultés de l'époque pour contacter les personnels. Fin 1934, le chiffre passe à 500 adhérents.

Continuation de l'activité d'entraide et de solidarité jusqu'à la guerre

1936 c'est la publication par l'**APCLD** d'une étude du Docteur Boquet sur la lutte antituberculeuse dans l'Administration des **PTT**, dans laquelle il recense de nombreuses lacunes, notamment :

- L'insuffisance du dépistage de la tuberculose,
- Le nombre trop limité d'agents des Postes pouvant se soigner en sanatorium pour des raisons familiales et matérielles surtout. C'est ainsi par exemple, que le sanatorium de Montfaucon, réservé depuis 1931 au personnel féminin des **PTT** et pouvant recevoir dans ces années 30, 260 malades, comptait 75% de malades étrangers à l'Administration des **PTT**.
- Dans cette étude, il reconnaît le rôle positif mais malheureusement trop limité, exercé par la Fédération des Sociétés Postales de Mutualité de France et des Colonies, dans l'organisation de la lutte contre la tuberculose. Néanmoins, il constate que le postier malgré des conditions de travail souvent difficiles n'est pas plus atteint que d'autres par la tuberculose.

La bibliothèque du Pavillon II au sanatorium de Villiers-sur-Marne (Aisne).

A cette même date, l'**APCLD** obtient après une longue lutte la réintégration du premier malade soigné par pneumothorax.

- Début 1937, est créée une section parisienne permettant d'établir des contacts permanents avec l'Administration Centrale des **PTT** et avec les différents ministères et organismes de santé.
- Septembre 1939 : la deuxième guerre mondiale arrive. La vie associative s'interrompt.
- 1940 : le siège de l'association est transféré à Paris, mais c'est l'occupation et le dispersement des adhérents. L'association se met en sommeil.

La continuité est néanmoins assurée par Marcel Virlogeux et notamment par Emile Rocchia (arrivé en 1935 à Villiers et décédé en mars 1945) qui a assuré une permanence à titre individuel et a sauvegardé les archives.

"Période d'après-guerre **1945-1970** : Renaissance de l'APCLD et développement de ses activités et de sa notoriété."

L'APCLD, renaît au lendemain de la Libération, grâce à la mobilisation et au dévouement inlassable de person-nalités exceptionnelles, décidées plus que jamais à lutter contre la maladie et l'exclusion ; Ce sont : Isabelle ROYER, Odette BELLESELVE, Maurice COUPIN, Pierre LANDELLE, Georges GRIMAL, et bien sûr, Pierre NAUDIN, surnommé à juste titre "le Saint Bernard" de l'asso-ciation.

1945

La pénicilline arrive en France. Son utilisation, avec celle de la streptomycine 2 ans plus tard, va permettre de faire reculer la tuberculose.

Mais l'action de l'APCLD n'en devient pas pour autant sans objet.

1946

En 1946, sont fixés les statuts de la Fonction Publique qui répertorient notamment 4 maladies ouvrant droit aux congés de longue durée ("CLD") : la tuberculose bien sûr, mais aussi la poliomyélite, le cancer, et la maladie mentale.

La Sécurité Sociale est créée ainsi que la MGPTT. Les grandes lois de la protection sociale se mettent en place.
L'**APCLD** dans ce nouveau contexte de solidarité, veut et va revivre, mais elle se trouve désorientée par la disparition de militants expérimentés.

Toujours en 1946, avec l'aide de la mutuelle, est créé un organisme d'aide aux grands malades, c'est le Comité d'Aide aux Grands Malades (**CAGM**).

Mais il faut aussi **trouver des ressources** car les subventions sont minimes. Les principales ressources vont venir des cotisations des membres actifs, des membres honoraires et des fêtes, galas et tombolas organisés.

1947

Le bulletin de l'association reparaît.

1950

Le premier numéro d'une revue, se substitue au bulletin et paraît pour la période mai juin : **c'est PTT/SOLIDARITE.** La parution est bimestrielle.

Il s'agit de faire une revue de liaison et d'action qui "dans sa présentation même, soit digne de ses lecteurs, soit plus exactement le reflet de l'importance que notre œuvre prend avec le déroulement des années".

1952/1953

La revue est commune avec l'association des donneurs de sang créée par Isabelle ROYER, présidente très active de l'**APCLD**, qui devient aussi présidente de cette association. La synergie, la complémentarité tant prônées actuellement par les deux entreprises étaient déjà présentes tout naturellement à l'initiative de nos prédécesseurs.

La lecture des éditoriaux publiés à cette époque dans la revue, révèle la volonté des rédacteurs de sensibiliser en permanence la hiérarchie administrative sur des situations contraires à la santé, au moral des personnels. Le ton est parfois incisif.

Exemples :

- **N° 41 de juin juillet 1957 :** "Le nouveau concours du bureau coquet est une insulte à ceux qui travaillent et vivent dans la crasse. Avant de se préoccuper des bureaux coquets qu'on les donne d'abord sains, propres et en accord avec le travail : ils seront alors coquets d'eux-mêmes, car les postiers aiment assez leur métier pour aimer leur bureau quand il est digne de son appellation. Mais malgré tout le bon vouloir de chacun, un taudis ne peut jamais devenir un palais".
- **N° 51 de juin juillet 1958 :** L'éditorial est intitulé "sus au despotisme", par suite d'une décision négative de réintégration d'un agent, malgré la décision positive du corps médical.

PTT
SOLIDARITE
ORGANE
DE
L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DES P.T.T.
en Congé de Longue Durée
AVEC LA COLLABORATION DE
L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DES P.T.T.

NOUVELLE SÉRIE - N° 4 — Paraissant tous les deux mois — MARS-AVRIL 1952

M. DUCHET

La publicité, nécessaire au financement de la revue devient plus importante :
Un exemple pris parmi d'autres, **le n° 36 de janvier 1957** comprend 14 pages de publicité sur un total de 38 pages.
Sont relatés aussi les galas organisés au profit des grands malades postiers.

Comité d'Entraide de la gare de l'Est

Gala du 26 Juin, salle Wagram

21

Exemple le gala du 26 juin 1954 organisé par le Comité d'entraide de la Gare de l'Est, qui réunit des artistes déjà célèbres ou qui le deviendront.

1957

c'est la parution des textes sur le reclassement des handicapés, suite notamment à de nombreuses actions menées par l'**APCLD** pendant des années précédentes.

1958/1960

L'**APCLD** multiplie les démarches spécifiques pour la mise en place d'une véritable médecine du travail aux **PTT**. A l'initiative de l'association, des pétitions sont lancées pour "une médecine du travail digne et honnête".
L'**APCLD** est combative, mais pour une bonne cause ; cette combativité reflète la persévérance, la ténacité de l'association pour faire aboutir ses démarches auprès de l'Administration, pour améliorer la prévention en milieu du travail ainsi que l'aide aux personnels malades. Les résultats obtenus pendant plus de 20 ans tout au long de l'après-guerre attestent que l'**APCLD** a réussi à devenir un interlocuteur reconnu par l'Administration, s'est organisé en structure nationale et a commencé à s'implanter au plan local.
Mais notre organisation, notre fonctionnement ne correspondaient plus à l'ampleur de la tâche à accomplir. Ainsi, je cite Pierre NAUDIN, "les décisions se prenaient au coup par coup, selon les circonstances. Le réseau des correspondants était à reprendre, à étendre. Au siège, une seule personne était chargée de la partie administrative ; pour les malades, il n'y avait que Mme Belleselve et moi-même".

Il fallait donc se réorganiser, le dévouement individuel de quelques uns n'étant plus suffisant pour faire face à tous les besoins.

La période d'organisation de 1970 à 1982

Les années 70 vont donc marquer un nouveau départ pour l'APCLD et les présidents successifs : Max ANDRE, Pierre NAUDIN, Jean CASTELLANI, vont participer activement à cette évolution devenue nécessaire.
Le début de cette décennie est d'abord marqué par la création du congé de longue maladie qui va impacter directement sur l'action de l'APCLD :

De nouvelles mises à disposition de l'association, de personnel sont obtenues, ce qui permet de constituer au siège une équipe solidaire mieux adaptée aux attentes de nos adhérents.

Des équipes sont mises en place progressivement à l'échelon départemental.
En 1975, l'**APCLD** annonce l'existence sur le terrain de 200 correspondants. Au 31/12/1978 ce chiffre passe à 312 correspondants. Les 3 maîtres mots de l'association sont : **S'IMPLANTER, SE STRUCTURER, SE DÉCENTRALISER.**

La revue PTT Solidarité est présentée d'une façon plus pratique et diffusée très largement :
- 25 000 exemplaires au 4ème trimestre 1977, 30 000 exemplaires en 1982. La parution devient trimestrielle.

Les quatre grandes maladies inscrites aux statuts de la Fonction Publique sont prises en compte mais également d'autres affections individualisées qui par leurs caractéristiques de gravité, de durée, et de handicap peuvent leur être assimilées. Cette extension justifie encore plus la raison d'être et les missions de l'**APCLD**.
Il s'ensuit une augmentation significative et régulière du nombre de malades faisant appel à l'**APCLD**.

Le **20 novembre 1979**, l'**APCLD** remet à Monsieur le Professeur Jean BERNARD, Directeur de l'institut de recherches sur les maladies du sang, un don de 150 000 francs destiné dans sa totalité à la recherche sur le cancer.

La période de mise en œuvre du travail d'équipe au niveau départemental de 1982 à 1989

L'implication des présidents successifs **André CHARLON** et **Claude VIDAL** et le soutien permanent apporté par **Lucien BERNE**, président d'honneur sont déterminants dans la réalisation de cette évolution. Le travail en équipe, dans le cadre départemental tant en métropole qu'en outre-mer, succède à l'action individuelle. On fait appel sur place à des bénévoles, on les fait mieux se connaître, on coordonne leur action. L'objectif de l'**APCLD** est **"d'aider plus, en aidant mieux"**. Au niveau national, via les permanents du siège et les administrateurs, un effort particulier est réalisé pour mieux coordonner l'action de terrain des délégués et des correspondants locaux en fournissant l'information, en apportant un soutien administratif et matériel.
1982 : est aussi l'année du changement de dénomination de l'association, qui, tout en gardant son sigle d'origine "**APCLD**" prend officiellement le titre "d'Association au Service des Grands Malades des **PTT**". L'**APCLD** apporte alors son aide à tous les grands malades ainsi qu'aux toxicomanes, qu'ils bénéficient ou non du congé de longue durée ou du congé de longue maladie.
1983 : L'APCLD fête son cinquantenaire à Fournols. Les 200 participants marquent leur volonté de poursuivre l'œuvre entreprise en 1933. Les travaux de l'Assemblée Générale connaissent trois moments forts :

L'intervention d'Albert VIARROUGE, président-fondateur : "la maladie nous blesse pour la vie ; comme au sana il y a 50 ans, trop de malades subissent encore aujourd'hui le ghetto. C'est notre honneur de briser cet isolement épouvantable ".

L'analyse de la situation des grands malades, qui nécessite un travail méthodique et approfondi pour confirmer les progrès obtenus et améliorer la législation.

Les témoignages de l'espoir émanant de 5 anciens drogués, aujourd'hui guéris : "oui, le toxicomane peut s'en sortir s'il connaît sur sa route, à l'instant utile, des amis comme vous".

1987 : Le cap des 500 délégués et correspondants est franchi. Leur rôle au sein de l'**APCLD** devient irremplaçable. Durant cette période, l'**APCLD** s'affirme comme une structure prenant en charge la défense des droits des malades. Son action soutenue auprès de l'administration des **PTT**, permet des avancées importantes en matière de réglementation administrative en faveur de nos collègues grands malades.

1988 : l'APCLD remet à la ligue française contre la sclérose en plaques (présidée par le Professeur MARTEAU) la somme de 200 000 francs, destinée à la recherche sur cette maladie.

1989 : C'est l'offre d'une nouvelle prestation de l'**APCLD** pour les malades devant subir des traitements à Paris, ainsi que pour leurs familles. Il s'agit de la mise à disposition d'un premier appartement d'accueil donné à l'association, suite à un legs. C'est le début d'une série composée à ce jour de 6 appartements. Les logements vont permettre de recréer les conditions d'un environnement quotidien dans ces périodes où l'éloignement du domicile se superpose bien souvent aux difficultés liées à la maladie ou au handicap.

Décembre 1989 : L'APCLD se dote d'un nouveau logo dont la symbolique correspond parfaitement à sa mission de "rendre l'espoir à ceux qui l'ont perdu".

Période d'adaptation de l'association à la transformation des PTT en deux entreprises distinctes (1990-2003)

La "grande maison PTT" est profondément modifiée.

En effet la loi de 1990 crée deux exploitants de droit public : **La Poste** et **France Télécom** qui se substituent aux **PTT**, mais maintient notamment une gestion commune des activités sociales, confiée à un groupement d'intérêt public (le GIP SOCIAL).

Ce changement de statut appelle, du côté de l'association, à des adaptations rendues nécessaires par ce nouveau contexte :

- Mise en place de nouveaux outils de gestion,
- Contractualisation des moyens négociés dans des conventions objectifs/moyens qui impliquent l'établissement de bilans financiers et d'activités plus complets,
- Organisation interne de l'association sur tout le territoire, à mettre en harmonie avec les évolutions continues des structures tant de **La Poste** que de **France Télécom**.
- Participation, via un secteur prévoyance et solidarité tant au niveau national, régional, que départemental, à la gestion des activités sociales.

Mais toutes ces adaptations, ces modifications ne vont pas faire oublier à l'**APCLD** son rôle, dans la solidarité avec les collègues malades, dans le développement du bénévolat, dans des actions d'entraide mieux coordonnées. La nouvelle conjoncture les rendant encore plus nécessaires et plus précieux.
La conformité à l'esprit des créateurs de l'**APCLD**, à savoir mettre une solidarité agissante au service de tous les agents de La Poste et de France Télécom en activité ou à la retraite qui sont ou ont été atteints d'une maladie ou d'un handicap grave et de longue durée, est non seulement maintenue, mais amplifiée.

"L'association a pris une ampleur que n'aurait sans doute jamais soupçonnée son petit groupe de fondateurs" (Claude VIDAL).

Cette ampleur est rendue possible, grâce à l'implication personnelle, d'ailleurs pas toujours reconnue par les décideurs de **La Poste** et de **France Télécom** de tous les bénévoles (520 en 1993) qui inlassablement sur le terrain aident, rendent sourire et réconfort à des collègues malades ou handicapés souvent isolés.

Citons quelques faits marquants, dans ces années 90, et sur les trois premières années de l'an 2000 prises parmi tant d'autres activités significatives elles aussi, mais un choix s'impose vu la densité des actions réalisées.

27/28 mai 1993 à Fréjus (Assemblée Générale)
L'**APCLD** y fête son 60ème anniversaire et semble inaugurer aussi un "nouveau type de congressiste".

Le nouveau congressiste type "93" : Des congés... d'affaires, pas de bon de transport, pas de véhicule...

Cette Assemblée Générale se montre fermement résolue à maintenir l'idéal de nos grands anciens en luttant constamment pour la sauvegarde des droits des grands malades.

Le professeur CABROL déjà présent, déclare : ***"L'institut du cœur, avec la participation appréciée de l'APCLD sera une expérience en vraie grandeur. Elle permettra l'amélioration de la qualité de l'accueil et de l'efficacité des soins et de la gestion".***

Le 9 novembre 1993, Claude VIDAL officialise cette participation de l'**APCLD** en remettant un don de 300 000 francs sous la forme symbolique d'un grand chèque postal, pour aider à la création de l'institut du cœur. Bien entendu, ce don a été par la suite réellement concrétisé.

Ce geste, comme les deux précédents avec les professeurs Jean BERNARD et René MARTEAU, signifie qu'une association qui œuvre au profit des grands malades ne peut se désintéresser de la recherche médicale. C'est un service qu'elle se doit de rendre dans le cadre de sa mission. Mais qui dit partenariat dit aussi réciprocité et ces grands chercheurs ainsi que d'autres éminents professeurs se sont engagés à faire bénéficier les malades pris en charge par l'**APCLD** de leur diagnostic ou à nous faciliter, l'obtention de rendez-vous avec d'autres professeurs en activité.

26 septembre 1995 : C'est le lancement au plan national de la campagne d'information et de prévention sur le sida en milieu professionnel. Cette campagne est organisée en partenariat avec la Mutuelle Générale des **PTT**, **La Poste**, **France Télécom**. Elle va se décliner au niveau local avec les représentants départementaux des partenaires précités, aidés par la mise à disposition de "kits de présentation" pour permettre une meilleure efficacité.

1996 : Avec la transformation de **France Télécom** en société anonyme, la gestion des activités sociales devient quasiment propre à chaque entreprise. Sont crées les conseils d'orientation et de gestion des activités sociales de **La Poste** et de **France Télécom** (COGAS). Chaque entité définit sa propre politique sociale et décide des moyens associés.

Les conséquences pour l'**APCLD** ne sont pas neutres :

- des interlocuteur/décideurs propres à chaque entreprise, ayant une organisation territoriale différente,
- des moyens négociés séparément,
- des comptes rendus d'activités spécifiques.

Pour ce faire, il faut de nouveau s'adapter, s'organiser à tous les niveaux de l'association :

- restructuration du siège national pour atteindre à une meilleure efficacité et développer des compétences techniques,
- création de relais régionaux permanents,
- mise en place d'équipes départementales de bénévoles dans le plus grand nombre possible de départements de la métropole et d'outre mer.

Cette rationalisation nécessaire de notre organisation s'accompagne aussi, à la demande notamment des deux entreprises, d'une meilleure maîtrise de nos coûts de fonctionnement au profit de l'action sociale.

2000 : L'**APCLD** signe deux conventions de partenariat le 24 février avec **France Télécom** et le 5 décembre avec **La Poste**. Un des buts recherchés de ces conventions était bien de renforcer nos liens nous unissant aux deux entreprises en étant reconnu comme un véritable acteur social. Le débat, sur ce sujet, à notre assemblée générale de 2002 a néanmoins montré que les résultats constatés ne correspondaient pas totalement aux objectifs recherchés et à nos attentes.

Juin 2001 : Changement d'appellation de notre revue qui devient "SOLIDARITÉ MAGAZINE" s'adaptant ainsi, certes avec un peu de retard mais aussi avec un peu de nostalgie, à l'abandon du sigle **PTT**.

2002 : autre rupture, l'**APCLD** doit quitter les locaux de **France Télécom** qu'elle occupait pour son siège à Bonne Nouvelle à Paris et devient propriétaire d'un local à Arcueil. Cette opération, a bien sûr, une signification symbolique très forte.

22/23 mai 2003 : L'APCLD fête ses 70 ans à Fréjus, lors de son assemblée générale.

Toutes ces évolutions, ces transformations organisationnelles et relationnelles constatées ces dernières années peuvent nous amener à penser que l'**APCLD** est devenue une structure plus technique, moins humaine, consacrant un temps trop important à la gestion, à la rationalisation de ses activités sociales et de ce fait s'éloignant quelque peu de sa mission première d'aide aux malades. Non l'**APCLD** ne s'éloigne pas de cette mission qui reste et doit demeurer le centre de ses préoccupations. Mais l'aide directe aux malades pour s'exercer dans les meilleures conditions possibles doit aussi bénéficier de l'appui indispensable d'une organisation de soutien compétente et efficace. Cette complémentarité entre l'action et le soutien technique est la garantie de notre "efficacité sociale". La volonté exprimée dès 1933 par les fondateurs de l'association ***"être au service du malade et lutter contre la maladie"*** reste, dans un environnement très différent, notre objectif d'action, et souhaitons de pouvoir le maintenir encore très longtemps au profit de nos collègues atteints par la maladie ou le handicap.

"Savoir ce qui précède et ce qui suit vous aidera à mieux comprendre ce qui se passe". (EZRA POUND - les cantos)

Un parcours sans faute

Odette Belleselve

Entrée à l'APCLD en 1959, Odette Belleselve a partagé aux côtés de Pierre Naudin, des moments essentiels dans l'organisation de l'APCLD pour répondre de manière plus efficace aux demandes de plus en plus nombreuses des personnes malades et handicapées. Son intérêt pour la recherche médicale la conduira à s'investir dans la connaissance de la sclérose en plaques et de la maladie de Parkinson et à faire bénéficier certains malades d'opportunités de traitement novateurs.

En 1959, agent **aux PTT**, je contracte une grave dépression à la suite d'une chute et suis placée en congé de maladie pour une période de 6 mois, puis en congé de longue durée (CLD). Il faut savoir qu'à cette époque n'ouvraient droit au CLD que deux types d'affections : la tuberculose d'une part, (suite à l'action inlassable de nos membres fondateurs) et d'autre part toutes les autres affections qui étaient regroupées dans la catégorie "maladies mentales".

Une lettre de l'administration m'informe de l'octroi du CLD, accompagnée d'une documentation sur les associations pouvant apporter une aide complémentaire. Parmi celles-ci figure l'**APCLD** et j'ai eu envie de la découvrir. Je rencontre la Présidente Mme Royer, qui me propose d'entrer à l'**APCLD**, d'autant plus, qu'en tant qu'ancienne polio, je les intéresse en terme de représentativité de la maladie.

Au départ c'est du bénévolat pur. Pendant des années, les effectifs du siège sont réduits au strict minimum. Peu à peu, les détachements s'organisent, un jour par ci, deux jours par là et il faudra attendre longtemps pour obtenir des détachements significatifs en terme de temps. Je me souviens de cette époque où avec Pierre Naudin nous assurions seuls l'aide aux malades.

Aujourd'hui, avec le recul, je peux dire que le travail de l'**APCLD** pour les autres m'a passionnée.
Je m'y suis dévouée en tant que cheville ouvrière puis, peu à peu, en participant aux décisions, d'abord comme administrateur, puis comme vice-présidente.

Mon meilleur souvenir ?
La participation aux conférences médicales internationales qui m'ont permis d'aider concrètement certains malades, dont l'issue aurait été fatale sans cet apport extérieur".

Le dévouement au quotidien

Pierrot Delorme

**Figure emblématique de l'APCLD dans les Bouches du Rhône, Pierrot Delorme se dépense sans compter pour les autres depuis l'âge de 18 ans.
Itinéraire d'un militant associatif de longue date.**

"J'ai rencontré l'**APCLD** à l'âge de 18 ans, alors que j'étais auxiliaire dans un central téléphonique, grâce à la revue. Nommé à Paris et atteint de tuberculose, je me souviens de la revue et de la Présidente de l'époque, madame Royer et je demande à la rencontrer. Peu de temps après, j'ai l'opportunité d'entrer à l'**APCLD** en qualité de bénévole.

Tour à tour correspondant, délégué départemental, puis "délégué régional" j'ai eû l'occasion non seulement de m'impliquer à l'égard de mes collègues malades et handicapés mais également de mesurer la relation à entretenir avec les autorités de tutelle au sein de **LA POSTE** et de **FRANCE TÉLÉCOM**. Il est vrai que je disposais de l'atout de travailler au service social de la direction de La Poste des Bouches du Rhône et qu'à ce titre là, il m'était facile de nouer des contacts fructueux pour l'association.

Jusqu'en 1996, j'ai ainsi pu aider les autres dans les meilleures conditions.

En ce 70ème anniversaire, je tiens à rendre hommage à Pierre Naudin, qui m'a tout appris et à madame Belleselve avec qui j'ai conservé des contacts amicaux. L'**APCLD** m'a secouru lorsque j'étais malade. J'espère avoir œuvré dans le bon sens pour soulager les personnes malades et handicapées dont je me suis occupé.

Aujourd'hui je continue, à mon rythme, à accompagner ces personnes notamment celles recevant des soins palliatifs. Cela donne du sens à ma vie".

Témoignages

Le bonheur du travail en équipe

Françoise Perreau-Chapalain

"Je fais partie de cette nouvelle catégorie de représentant de l'**APCLD**, les coordonnateurs régionaux. Et ce, pour la région Centre - Pays de Loire.

Ma première expérience dans la fonction me conduit à résumer celle-ci par la notion de travail en équipe au plus grand bénéfice de la personne malade ou handicapée. Et je déclinerai cette notion de la manière suivante :

- Travailler en équipe, c'est tout d'abord travailler en harmonie. Une harmonie nécessaire avec les équipes départementales que j'anime (délégués et correspondants).

  Lorsqu'un problème survient ou qu'un cas difficile se présente à nous, nous nous efforçons de le résoudre dans l'échange et la compréhension mutuelle,

- Travailler en équipe, c'est garder le contact avec les représentants de l'**APCLD** dans les autres régions, se communiquer des expériences, des informations, et ce, toujours dans l'intérêt bien compris des personnes malades et handicapées,

- Travailler en équipe, c'est également décliner localement le partenariat initié avec **LA POSTE** et **FRANCE TÉLÉCOM**. Cela passe par des contacts réguliers avec les assistants sociaux, les médecins de prévention professionnelle et les responsables ressources humaines,

- Travailler en équipe, c'est enfin, travailler en confiance avec la personne malade ou handicapée, en l'associant à tous les projets qui la concernent.

En 2003, 70 ans après la création de notre association, je formule le souhait que le mot générosité se conjugue harmonieusement avec le mot efficacité".

L'APCLD, c'est ma deuxième famille

Marie-Jo Rousseau

C'est dans la salle d'attente du comité médical que Marie-Jo Rousseau rencontre un représentant de l'APCLD aide Christophe Legeay, de l'équipe aux malades du siège, qui l'invite à téléphoner ou à passer au siège pour obtenir de plus amples renseignements.
Quelques années plus tard, c'est en bénévole heureuse que Marie-Jo se rend au siège de L'APCLD.

J'étais profondément déprimée. Je travaillais encore mais je sentais que je m'enfonçais, aussi je n'ai pas tardé à répondre à la suggestion de Christophe.

Je me suis rendue au siège où Michèle Faissat, responsable de l'aide aux malades, m'a accueillie fort gentiment et prodigué de précieux conseils. Puis j'ai rencontré l'équipe et, avec elle, j'ai connu la compréhension, l'écoute, la chaleur humaine.
Je n'étais plus seule et cela, c'était essentiel pour que j'arrive à m'en sortir.

J'y suis retournée plusieurs fois et c'est ainsi que j'ai appris que je pouvais aider l'association en participant à des petits travaux du type standard, mise sous pli, mise à jour de certains fichiers. Cela a redonné un sens à ma vie. Me sentir utile et entourée, voilà bien longtemps que je n'avais pas éprouvé ce sentiment. Et cela fait chaud au cœur.

Aussi, je tiens à remercier ici le Président Claude Vidal ainsi que toute l'équipe du siège pour leur accueil, leur disponibilité et leur gentillesse.